Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais
Vanessa Hucke - Apéro, goûter, petite restauration à la ferme
Service Diversification
56 avenue Roger Salengro
62051 St Laurent Blangy cedex

# Lundi 15 novembre 2021

Chambre d'agriculture
56 avenue Roger Salengro
Salle Général de la Bretesche
62051 St Laurent Blangy cedex


contact :
**Vanessa HUCKE**
**03.62.61.42.33**
**diversification@npdc.chambagri.fr**


Aide au remplacement : Vous pouvez bénéficier sous conditions d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement, prenez contact avec votre Service de Remplacement pour plus d'informations

Crédit d'impôt : Le montant du crédit déductible des impôts correspond au total des heures passées en formation, au titre d'une année civile, multiplié par le taux horaire du SMIC dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise.

*Par exemple, une entreprise, dont le dirigeant unique suit en 2020 10 heures de formation, pourra déduire en 2021 un crédit d'impôt de 101 €,5 € = 10 x 10,15 € (Smic en vigueur en 2020).*

Pour valider l'inscription un contrat sera envoyé par courrier aux participants avant leur entrée en formation.

**Il est impératif de renvoyer le bulletin d'inscription et le règlement par chèque avant le 5 novembre 2021.**

Le nom des intervenants, des formateurs, dates et le lieu sont donnés à titre indicatif. Une attestation de fin de formation est remise aux participants à l'issue de la formation.

www.nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr

PROaGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

FORMATION

# Apéro, goûter, petite restauration à la ferme : se lancer dans de bonnes conditions

## Lundi 15 novembre

## St Laurent Blangy (62)

## 9h00 - 17h00

www.nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr

## OBJECTIFS

- **Concevoir et organiser de petites formules d'animation (dégustation sur le point de vente, apéro, goûter, petite restauration à la ferme) autour des produits fermiers**
- **Respecter la réglementation**
- **Maîtriser la communication de son activité**

## PUBLIC

- Tout agriculteur/trice désirant proposer des animations sur sa ferme

## TARIF*

- **70€ pour les cotisants VIVEA** (chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant solidaire, aide familial).
- **210€ pour les non cotisants VIVEA** (salariés agricole et autres statuts) Vous êtes salarié agricole? Une part des frais d'inscription peut être prise en charge par le FAFSEA.

## INTERVENANT

- Sarah Duqueyroix, conseillère diversification, Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais
- Marion Anselin, animatrice Bienvenue à la ferme, Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais

**Repas en supplément*

## PROGRAMME

- Identifier les principales caractéristiques et les conditions de réussite pour mon projet
- Connaître le cadre réglementaire (hygiène et sanitaire, sécurité, accessibilité, paiement, etc.)
- Gérer la mise en place d'une communication efficace et adaptée pour mon projet d'animation (se faire connaître, fidéliser, développer son offre, etc.)

**Réponse souhaitée avant le 5 novembre**

## APÉRO, GOÛTER, PETITE RESTAURATION À LA FERME: SE LANCER DANS DE BONNES CONDITIONS

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Tél. :** ..... **Mail :** .....

**N° SIRET :** .....

**Nom de l'exploitation :** ..... **Date et lieu de naissance :** .....

☐ **Eligible VIVEA** ☐ **Salarié agricole** ☐ **Autre**

**Participera à la formation et joint un chèque à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais**

☐ **70€ pour les cotisants VIVEA** ☐ **210€ pour les non cotisants VIVEA**

**signature**

(NB : L'inscription ne peut se faire qu'au nom d'une personne physique. Si c'est le conjoint salarié du chef d'exploitation qui participe à la formation, l'inscription devra bien être faite au nom du conjoint, avec le montant de participation correspondant. Les personnes en situation de handicap ou à besoin particulier sont invitées à nous contacter afin d'étudier ensemble la possibilités de suivre la formation).